Document généré le 23 avr. 2024 08:09

Québec français

La production écrite en 2e année

Nicole Raymond

Numéro 73, mars 1989

URI : https://id.erudit.org/iderudit/45272ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)
1923-5119 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Raymond, N. (1989). La production écrite en 2e année. *Québec français*, (73), 32–34.

Tous droits réservés © Les Publications Québec français, 1989

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

La production écrite

en 2e année

Claude Perreault

Nicole Raymond

Je ferai ici état du problème d'une enseignante de mon milieu suite à l'utilisation d'une grille énumérant les compétences minimales en écriture d'un élève de 2e année. Les exigences minimales ne permettaient pas, selon elle, de décrire les caractéristiques d'un texte de qualité d'un enfant de 2e année. Nous ne semblions pas avoir cerné, disait-elle, les paramètres essentiels pour caractériser la performance d'un bon scripteur, d'où sa grande insatisfaction à la suite de la correction de textes d'élèves. Cet article décrira la démarche entreprise pour résoudre ce problème et les moyens que nous avons adoptés.

En écriture, la condition de réalisation et d'évaluation des apprentissages étant la rédaction de messages ou de textes signifiants, on a vu apparaître au cours des dix dernières années de multiples grilles pour analyser les productions écrites des élèves. Ces grilles étaient le plus souvent élaborées à partir de l'objectif minimal terminal du programme d'études de français et à l'aide des critères précisés dans le guide d'évaluation en classe[1].

Rappelons brièvement l'objectif minimal terminal du programme d'études pour un élève de 2e année.

- Rédiger un court texte (2 à 5 phrases) dans une situation qui en justifie la rédaction et produire ainsi des phrases simples dont les idées se rattachent au sujet traité.

Au cours de cette rédaction l'élève est capable :

- de calligraphier lisiblement les mots utilisés et de les séparer par les espaces nécessaires ;
- de marquer d'une majuscule le début de son message et, occasionnellement, d'indiquer la fin par un point ;
- d'orthographier correctement un certain nombre de mots, soit parce qu'ils ont été objectivés et intégrés lors d'interventions pédagogiques, soit parce que l'enfant peut les retrouver dans une source écrite ;
- de composer des phrases dont la syntaxe ne fausse pas le sens[2].

Le problème soulevé par l'enseignante faisait naître deux questions : quelles qualités ou caractéristiques devrait-on retrouver dans le texte d'un enfant de 2e année ? Et surtout, comment caractériser la performance d'un bon scripteur de 2e par rapport à un scripteur moyen et finalement par rapport à un scripteur en difficulté ? Il s'agissait en somme d'entreprendre un travail en vue de tracer trois portraits différents de scripteurs de 2e année tout en essayant de jeter un regard neuf sur les traits d'écriture à observer.

Éléments à observer dans un texte

De décembre à juin 1987, cette enseignante de 2e année analysa les textes des élèves de sa classe à partir des éléments suivants qu'elle avait elle-même identifiés :

- nombre total de mots dans un texte ;
- nombre total de mots différents dans un texte ;
- nombre total de phrases ;
- nombre de phrases complètes ;
- nombre de phrases composées ;
- nombre de phrases incomplètes sémantiquement acceptables ;
- nombre de phrases incomplètes sémantiquement inacceptables ;
- maîtrise de l'orthographe des mots familiers ;

- présence des accords de genre et de nombre ;
- présence de la majuscule et du point.

Ce travail d'analyse lui a permis de constater des différences de performance par rapport à chacun des aspects et plus spécifiquement par rapport à trois aspects qui n'étaient pas traités dans la description de l'objectif minimal terminal, soit la longueur des textes, la variété des mots et la présence de phrases composées. Ces différences se manifestaient tant lors de la comparaison des textes de différents élèves à une étape donnée que lors de la comparaison des textes d'un même élève d'une étape à l'autre. Je décrirai maintenant brièvement ce que nous avons constaté empiriquement quant à ces trois aspects.

Longueur des textes

Les meilleurs scripteurs de 2e année écrivent des messages nettement plus longs et le nombre de mots dans les textes est en progression pour tous les élèves, et ce tout au long de l'année scolaire. Par exemple, vers le mois de février, les bons scripteurs écrivent des messages de plus de 50 mots et les élèves en difficulté des textes de moins de 25 mots. Les scripteurs moyens, pour leur part, rédigent des textes de 30 à 50 mots. À la fin de l'année, les meilleurs scripteurs peuvent composer des textes comportant plus de 90 mots, les scripteurs moyens, des textes de 55 à 90 mots, alors que les scripteurs en difficulté produisent des textes de moins de 50 mots. Il est entendu que cet aspect de la longueur des textes est assujetti au critère de la cohérence textuelle puisqu'un ensemble de phrases qui ne seraient pas liées par le sujet et l'intention ne constitue pas un texte.

Nombre de mots différents

Le nombre de mots différents par rapport au total des mots du texte n'est pas un élément de discrimination des performances. Des textes très courts peuvent, en effet, avoir un ratio de mots différents proportionnellement plus élevé que des textes plus longs. On constate cependant que les meilleurs textes ont généralement un vocabulaire plus précis, voire plus recherché. Par opposition, certains scripteurs en difficulté utilisent la répétition d'une même structure

GRILLE D'APPRÉCIATION EN ÉCRITURE
2e année

Nom de l'élève : _____

0 : ne s'applique pas

ANNEXE 1

CRITÈRES	EXCELLENCE 1	SUFFISANCE 2	3	ÉCHEC 4	
L'élève compose un texte dont le thème et l'intention conviennent au projet de communication.	Oui, le traitement est original et le vocabulaire est riche.	Oui et le traitement est ordinaire		Plus ou moins ou le traitement est pauvre	0
L'élève compose un texte cohérent d'une longueur suffisante (cohérence : logique, homogénéité, chronologie).	Texte cohérent et 2e étape : Plus de 50 mots 3e étape : Plus de 70 mots 4e étape : Plus de 90 mots	Texte cohérent et 2e étape : 30 à 50 mots 3e étape : 40 à 70 mots 4e étape : 55 à 90 mots		Texte non cohérent *ou* 2e étape : Moins de 25 mots 3e étape : Moins de 35 mots 4e étape : Moins de 50 mots	
L'élève utilise correctement la majuscule et le point pour indiquer le début et la fin de ses phrases.	Toujours	Très souvent (1 ou 2 erreurs)		Rarement	
L'élève compose un texte dont les phrases sont claires et complètes. Ne pas tenir compte du ne de la négation	Les phrases sont toujours complètes et plusieurs phrases sont composées.	Aucune phrase ne pose un problème de compréhension. + Toutes les phrases sont complètes et les mots sont dans le bon ordre. + Au moins une phrase est composée. (3e-4e étape)		Plusieurs phrases posent un problème de compréhension ou Il y a quelques omissions de mots clés (verbe-sujet) dans les phrases. ou Aucune phrase n'est composée (3e-4e étape).	
L'élève respecte l'orthographe d'usage des mots travaillés en classe et la majuscule des noms propres.	L'orthographe est toujours correcte	L'orthographe est généralement correcte (1 à 6 erreurs).		L'orthographe est incorrecte au point de rendre difficile la lecture et la compréhension du texte.	
L'élève utilise les marques du pluriel et du féminin dans les structures simples.	Toujours	Souvent		Jamais	0
L'élève écrit un texte dont la calligraphie est lisible : l'élève respecte le tracé des lettres et les espaces entre les mots.	La calligraphie facilite la lecture.	La calligraphie n'arrête pas la lecture.		La calligraphie arrête souvent la lecture.	

ou des mêmes mots. Le calcul du nombre de mots différents dans un texte aurait sans doute été plus significatif si nous avions exclu de ce calcul les déterminants et les prépositions. La variété des mots a semblé quand même un élément suffisamment important pour que le groupe d'enseignantes de 2e année de ma commission scolaire souhaite le conserver ultérieurement dans l'analyse des productions d'élèves. La richesse du vocabulaire fut donc ajoutée à la description du portrait des meilleurs scripteurs de 2e. Notons que ce portrait se trouve décrit sous l'échelon 1 de la grille d'appréciation.

Nombre de phrases composées

Dès le milieu de l'année scolaire (janvier), l'on constata l'apparition d'au moins une phrase composée dans la plupart des textes des élèves. Des phrases du type « Le chat marche lentement vers l'étable pour manger la grosse poule » ou « Valérie a brisé le bibelot qui était sur le meuble » deviennent de plus en plus nombreuses dans les textes des élèves, de janvier à juin. De même, l'on constate que les élèves qui écrivent les textes les plus longs sont également ceux qui utilisent le plus de phrases composées. Les textes les plus courts sont ceux où il y a généralement absence de phrases composées.

Élaboration d'une grille d'appréciation

Certaines intuitions pédagogiques traduites en points d'observation et vérifiées à l'aide de copies d'élèves nous amenèrent donc à élaborer une grille d'appréciation qui décrit trois portraits de scripteurs de 2e : un portrait de performance supérieure, un portrait de performance suffisante et un portrait de scripteur en difficulté. Cette grille fut construite en incluant certes les aspects de l'habileté à écrire de l'objectif minimal terminal du programme, mais également en ajoutant des éléments relatifs à la longueur des textes, à la variété des mots et à la présence de la phrase composée. Toutes les données recueillies lors de l'analyse des copies d'élèves furent utilisées dans l'élaboration des portraits de scripteur et ce, afin d'être le plus fidèle possible aux performances réelles des élèves. Ces portraits furent ensuite validés dans quatre classes de la commission scolaire, corrigés, et finalement utilisés lors des examens de juin '88.

Caractéristiques de la grille

En plus de fournir trois portraits très distincts de scripteurs de 2e année, cette grille propose deux critères où des attentes différentes sont précisées selon les étapes de l'année scolaire. Il s'agit du critère relatif à la production d'un texte cohérent de plus en plus long, les exigences augmentant progressivement de la 2e à la 4e étape, et du critère relatif à la structure des phrases. À partir de la 3e étape, on s'attend à voir apparaître au moins une phrase composée dans les textes de tous les élèves (portrait de suffisance). Il est important de souligner que le maintien des mêmes exigences, tout au cours de l'année, quant à l'orthographe d'usage et quant à la présence de la majuscule et du point, comporte quand même la nécessité d'une hausse progressive de la performance de l'élève, ce dernier écrivant des textes toujours plus longs.

Même si elle précise des exigences différentes d'une étape à l'autre, nous avons voulu que cette grille soit facile à utiliser, c'est-à-dire qu'elle comporte un nombre limité de critères qui soient en lien direct avec les indicateurs du bulletin descriptif. Les trois portraits de scripteurs ont été conçus pour décrire des performances très distinctes et faciliter ainsi la tâche de l'enseignant qui doit porter un jugement sur le rendement de l'élève. Nous avons intentionnellement laissé dans la grille un intervalle libre entre le portrait de suffisance et le portrait d'échec afin de permettre à l'enseignant de situer les quelques élèves qui, dans toute classe, sans être en situation d'échec par rapport à un critère donné, ne réussissent quand même pas à atteindre une compétence suffisante.

Constats des utilisateurs de la grille

Des échanges avec les enseignants ont permis de vérifier que la grille permet d'actualiser l'objectif poursuivi à savoir la discrimination des élèves quant à leur compétence de scripteur. La grille est aussi facile d'utilisation. L'augmentation des exigences de la 2e à la 4e étape de l'année scolaire a l'avantage de créer un défi continu à l'élève, quelle que soit sa performance.

Il a également été possible d'identifier avec les enseignantes certains critères dit « préalables », c'est-à-dire des critères où une sous-performance entraîne l'impossibilité d'évaluer le texte de l'élève à l'aide des autres critères. Il s'agit de l'orthographe d'usage et de la calligraphie. Ces deux aspects assurent une lisibilité minimale du texte. Comment, en effet, évaluer une production que l'on ne peut pas lire parce qu'on n'y reconnaît pas les mots ou leurs graphies ?

Les enseignantes ont aussi jugé essentiel d'établir par consensus la priorité de certains critères pour juger de la réussite de l'élève en fin de 2e année, quant au volet écriture. Ces critères sont :

- la capacité de rédiger un message cohérent d'une longueur qui va de 55 à 90 mots à la fin de l'année scolaire ;
- la maîtrise de la structure syntaxique de la phrase simple et la présence de la phrase composée ;
- la capacité d'orthographier les mots familiers à l'intérieur de courts textes. On tolérerait de une à six erreurs.

Le critère relatif à l'orthographe grammaticale n'a pu être utilisé qu'occasionnellement par les enseignantes. L'élève de 2e année peut-être en partie à cause des sujets d'écriture proposés, semble utiliser très peu de structures qui requièrent l'usage du pluriel ou du féminin. Le degré d'occurrence de ces phénomènes linguistiques étant faible, il est souvent difficile, voire impossible, de juger de la compétence de l'élève quant à l'orthographe grammaticale. Nous avons établi à trois le minimum de marques de genre ou de nombre devant apparaître dans un texte d'élève de 2e pour pouvoir porter un jugement quant à cet aspect.

À quoi peut-on s'attendre d'un élève de 2e en production écrite ? Nous croyons avoir donné à cette question une réponse à la fois précise et flexible par le biais des trois portraits de scripteurs proposés. La réflexion en vue d'élaborer une grille d'appréciation des productions écrites des élèves de 2e année nous aura amenées à constater que les exigences minimales ne nous permettent pas nécessairement d'inférer les caractéristiques des textes produits par les meilleurs scripteurs. Une connaissance plus précise des comportements de ces derniers pourrait certes nous éclairer sur ce qu'il faut tenter d'atteindre avec la majorité de nos élèves à un âge donné. Il y a véritablement un travail à entreprendre en vue de dégager des portraits de scripteurs décrivant différentes performances (supérieure, suffisante, insuffisante) pour chaque classe du primaire. Les cueillettes de données entreprises par le ministère de l'Éducation à la suite de l'administration d'épreuves en 3e et 6e, ainsi que du travail actuellement en cours en vue de préciser les objectifs du programme d'études actuel nous permettent certainement d'entretenir l'espoir de mieux connaître, dans un avenir proche, les performances auxquelles on peut s'attendre d'élèves du primaire.

Bibliographie

1. Ministère de l'Éducation, *Guide d'évaluation en classe, Primaire, Français*, version préliminaire, juin 1983, 79 pages.
2. Ministère de l'Éducation, Direction générale du développement pédagogique, *Programme d'étude, Primaire, Français*, mai 1979, p. 88.